Un écrivain public strasbourgeois brise le tabou de la fraude aux thèses à l'Université

rue89strasbourg.com/ecrivain-public-strasbourg-fraude-theses-universite-140693

September 3, 2018



Société

Il existe à Strasbourg une dizaine d'écrivains publics, à chacun sa spécialité : administratif, correction de romans, lettres de motivation, discours d'entreprises ou biographies. Thomas, lui, écrit mémoires et thèses à la place d'étudiants fainéants. Depuis son appartement idéalement situé à l'Esplanade, il raconte à Rue89 Strasbourg le tabou des « nègres littéraires » dans l'enseignement supérieur.

Par Khedidja Zerouali publié le 03/09/2018 à 06h00 imprimé le 09/09/2018 à 14h19

Dans le salon de Thomas (le prénom a été modifié), les livres, les paquets de cigarettes et les tasses de café vides s'empilent dans un ensemble ressemblant de près au mythe de la chambre étudiante. Et pour cause, il a passé le week-end à travailler sur sa dernière commande : un mémoire sur la médiation familiale. Il n'a pas encore écrit l'introduction, il préfère le faire après avoir tout rédigé. Il ajoute les notes de bas de page pendant la rédaction, c'est plus pratique. Il s'excuse un peu du désordre de son bureau, les feuilles raturées et les livres empruntés à la BNU donnent l'impression qu'à 43 ans, Thomas a repris ses études.

En réalité, Thomas est écrivain public et rédige des mémoires et des thèses à la place d'étudiants qui en ont les moyens. Depuis 13 ans, il a écrit 5 thèses et une trentaine de mémoires principalement pour l'Université de Strasbourg. Sa profession n'étant pas réglementée, Thomas ne risque rien si ce n'est la désapprobation de ses pairs. Cependant,

pour les étudiants, cette pratique est une fraude et donc illégale. Les enseignants en charge de la correction ont accès à un logiciel leur permettant de détecter les plagiats mais ils peuvent difficilement vérifier si c'est bien l'élève qui a rédigé le texte. Jusqu'aujourd'hui aucun des clients-étudiants de Thomas n'ont été découverts ni sanctionnés.



Clope sur clope, « une nécessité » pour tenir les nuits à écrire (photo Guillaume Krempp / Rue89 Strasbourg / cc)

Ceux à qui Thomas prête sa plume le contactent souvent directement, par téléphone. Ils préfèrent rester discrets, difficile pour un étudiant faussaire de laisser un avis positif sur le site internet de Thomas. Il explique ne jamais recevoir de retours en public, même anonymes, « ils préfèrent oublier qu'ils ne l'ont pas écrit, ils ont quand même mauvaise conscience. »

Pourtant, tout fonctionne par le bouche à oreille. Parfois, les langues mettent quelques années à se délier et les anciens étudiants conseillent celui qui leur a permis d'être diplômés. Aussi, l'écriture de devoirs universitaires n'étant pas sa seule activité, certains amoureux menteurs ou candidats peu inspirés peuvent aussi conseiller les services de Thomas.

Des enseignants qui tombent dans le panneau

Il y a quelques semaines, il a reçu le retour de la professeure en charge du suivi du mémoire sur la médiation familiale. Il applique les conseils donnés à sa cliente :

> « Mon travail est toujours soumis à un professeur ou à un tuteur par l'intermédiaire du client. Si je pouvais avoir le directeur de thèse ou le prof directement au téléphone, je lui poserais d'autres questions et de bien plus pertinentes que celles du client, qui est forcément toujours un peu à la traîne. »

Pourtant, ce n’est pas faute d’essayer : le scribe donne deux rendez-vous par semaine à ses clients pour qu’ils suivent l’évolution du travail et ne se sentent pas complètement désarmés face aux inévitables questions des enseignants. Cependant, dans la fraude, tous ne sont pas très impliqués. Certains étudiants donnent le sujet puis disparaissent complètement pendant des mois, avant de venir récupérer le texte et payer, au plus grand désespoir de l’écrivain.

> « Après avoir écrit 300 pages (pour une thèse) ou 50 pages (pour un mémoire), il n’est pas rare que le client me demande : “Toi qui l’as lu, qu’en penses-tu ?” »

Pour Flavien Bouttet, anciennement chargé de cours à l’Université de Strasbourg et désormais enseignant chercheur à l’Université de Nancy, cette relative impunité des étudiants s’explique aussi par les conditions de travail des enseignants en charge de la correction :

> « En master, on était trois ou quatre pour suivre vingt étudiants et on forme un jury de deux profs pour chaque mémoire. C’est à dire que l’on a dix mémoires à lire assez vite. Et les étudiants en seconde année de master, on ne les voit que rarement, ils t’expliquent qu’ils sont en retard, qu’ils doivent travailler leur truc, ils donnent un bon coup de cordon les derniers mois, ils rendent quelque chose sans trop avoir échangé avec les enseignants… Pour la thèse, par contre, ça me paraît dingue. Je pense que si un étudiant parvient à faire une thèse dans ces conditions, sans que ni le laboratoire ni le directeur ne se rendent compte qu’il y a un truc louche, c’est qu’il y a une faille importante dans le parcours de formation. Même si la première des failles c’est quand même que l’étudiant puisse avoir l’idée de faire ça. »

Plus fantôme que nègre

Retour chez Thomas. Ce n’est pas la première fois que sa cliente étudiante en médiation familiale fait appel à lui, alors comme tout élève appliqué, Thomas relit ce qu’il avait déjà écrit pour un précédent devoir. Sur son ordinateur, dans un coin de son bureau, ses recherches sont toutes classées par date, lorsqu’il écrit un mémoire ou une thèse, il fait tout : des recherches bibliographiques jusqu’à la mise en page.

« Je suis un nègre. Quelqu’un qu’on paie pour écrire ce que les autres signent. Dans le dictionnaire, le mot figure entre négociation et neige. Après le commerce mais avant la blancheur immaculée », écrivait en 2001 Bruno Tessarech dans « La machine à écrire ». En réalité, il existe une multitude d’autres termes pour désigner ceux qui écrivent pour les autres : écrivain public, mercenaire de plume, scribe, rédacteur, conseil en rédaction, copiste, prête plume… À tous ces mots, Thomas préfère celui de Fantôme issu de l’anglais « ghost-writer » :

> « On est fantôme parce qu’on est dans l’ombre de la personne, on est invisible, mais on l’accompagne quand même. L’égo, la jalousie, je n’y ai pas droit. »

30 mémoires, 5 thèses, des tas de mots d’amour

Comble de l’ironie : Thomas n’a, lui, jamais fini sa thèse. Du haut de son balcon, le Strasbourgeois a une vue directe sur la faculté où il a étudié la philosophie et les lettres. Après un doctorat sur Louise Labé et le XVIe siècle français, l’éternel étudiant a repris une

licence « librairie et métiers du livre. » Il est devenu libraire puis bibliothécaire, des CDD mal payés et peu stables. À l'aune de ses 30 ans, il a décidé de changer de voie et de devenir écrivain public:

> « Je me suis dit "Qu'est ce que je sais faire d'autre que lire et écrire ?" J'avais des connaissances dans le milieu des écrivains publics alors j'ai sauté le pas, d'abord au sein d'une coopérative puis à mon compte au bout de quatre ans. »

Il ne s'est pas tout de suite spécialisé dans l'écriture universitaire. « Comme tout le monde, » il a commencé par écrire pour des publics très différents : des discours, des paroles de chansons, un programme politique pour un pays étranger, des éloges funèbres, de l'administratif et même… des lettres d'amour :

> « Pour moi, les lettres d'amour et de séduction, c'est le plus étrange, on nous prend un peu pour des marabouts. On devient parfois un peu leur psy mais nous on doit encaisser en quelques heures ce qu'un psy entend en six mois. On nettoie même pas la plaie, on est dedans. C'est une humiliation en plus, ils les prennent pour des connes. »

Ce n'est que par la suite que l'écrivain public a décidé de se spécialiser dans la correction et l'écriture de devoirs universitaires. Il a commencé il y a dix ans et ça a tout de suite bien fonctionné, probablement parce que Thomas était prêt à faire ce que beaucoup d'autres refusent.

Immoral mais légal pour l'écrivain

Nous avons contacté quatre autres écrivains publics en nous présentant comme de futurs clients étudiants. Tous nous ont gentiment signifié qu'ils corrigent les textes mais qu'ils n'écrivent pas. Un positionnement que partage l'Académie des écrivains publics de France (AEPF). L'association est à l'origine de la charte de déontologie régissant la profession et il y est clairement mentionné, à l'article 7, l'interdiction d'écrire des devoirs universitaires à la place des étudiants :

> « Les travaux d'étudiants entrant dans le cadre de l'obtention d'un diplôme ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une réécriture totale de la part de l'écrivain public. »

Mais, regrette son président Pascal Martineau, cette charte n'est qu'un texte de principe et n'a aucune valeur légale :

> « Écrivain public est un métier qui n'est pas réglementé donc chacun le pratique comme il l'entend. Il n'y a rien qui interdit la rédaction complète d'un travail universitaire mais ce n'est pas correct. »

Thomas a écrit quatre thèses pour l'Université de Strasbourg et une pour celle de Mulhouse, la première sur le théâtre, la seconde en psychopathologie, la troisième en philosophie et deux autres en arts plastiques. L'éternel étudiant s'est essayé à de nombreux domaines, cependant il n'accepte pas tout :

> « Une thèse où on ne me donne que le sujet, je fais le plan, la nomenclature, la bibliographie, les recherches et j'écris tout, ça prend un an et demi. En maximum deux ans, il faut pouvoir cracher 300 pages de qualité. Une thèse c'est à partir de bac+6, donc il faut avoir pu assimiler le savoir faire scolaire d'un étudiant. C'est étonnant parce que, quand c'est pour quelqu'un d'autre, on arrive à le faire très vite finalement… Je refuse rarement mais quand je vois que c'est trop technique pour moi, par exemple une thèse en mathématiques ou en informatique, je dis non. »



La précarité du statut de « fantôme » est aussi due au fait qu'il est difficile d'accepter d'autres travaux quand on écrit déjà une thèse (photo Guillaume Krempp/ Rue89 Strasbourg / cc)

De plus, il est impossible pour lui de réaliser des études ou des interviews, il estime ne pas en avoir la légitimité :

> « S'ils veulent des éléments issus du terrain pour illustrer (comme les résultats d'un sondage en sociologie par exemple, ndlr), ils doivent me l'apporter. »

Pour l'écrivain, il existe deux types de clients : les riches étudiants étrangers et ceux qui, paniqués, par manque de temps et d'organisation, le contactent quelques mois avant le rendu. Il a refusé de nous communiquer le nom de ses clients mais il a accepté de nous montrer des documents de travail.

« Je ne peux pas être dans le jugement vu que ça me fait vivre aussi »

Chez le scribe, on ne ressent aucune gêne par rapport à la fraude. Son problème principal est qu'il estime ne pas être assez bien payé, surtout pour gérer des clients compliqués :

> « Au delà du travail en lui même, c'est la gestion du client qui prend la plupart du temps. Sans devenir ni son prof, ni son anxiolytique, je dois lui expliquer chaque étape. Il faut savoir gérer l'angoisse du client, ils n'ont prise sur rien donc c'est logique qu'ils angoissent mais en même temps c'est eux qui l'ont voulu… La démarche est celle d'un faussaire vis à vis de ses profs, du jury, c'est complètement malhonnête. Après bon… Je ne peux pas être dans le jugement vu que ça me fait vivre aussi. »

15 000€ la thèse, 2 000€ le mémoire

Thomas fait payer 50 euros la page, avec un prix dégressif pour les travaux plus longs comme les thèses. Les thèses coûtent environ de 10 000 à 15 000 euros, pour une à deux années de travail, « c'est à peu près les mêmes prix que les nègres qui écrivent pour les sommités chez Gallimard, » affirme-t-il. Pour un mémoire de 50 pages, c'est à peu près 2 000 euros et ça lui prend entre trois et six mois. Les prix évoluent selon l'urgence de la demande et sa nature. Une lettre d'amour de 3 pages à faire sous 24h, vous coûtera 600 euros.

> « D'ailleurs c'est assez important d'être payé car le degré d'implication est tel qu'il vaut mieux faire appel à un professionnel. On arrive à se distancier des textes parce qu'on est payé, on compartimente d'autant mieux étant donné que l'argent est aussi un symbole de séparation. Tandis que si quelqu'un se dévouait corps et âme sans être payé il aurait plus de mal à faire le deuil de son travail, de cette absence, d'être seulement la mère porteuse mais pas la mère. »

Thomas travaille seul, sous le statut d'auto-entrepreneur, comme une très grande partie des écrivains publics à Strasbourg (photo Guillaume Krempp/ Rue89 Strasbourg)

Depuis décembre, Thomas travaille de manière dissimulée, « au black, » et c'est d'ailleurs la seule raison qui motive l'anonymat de cet article. Si Thomas craint plus l'Urssaf que le courroux de ses clients, c'est aussi parce que, lessivé de travailler pour des clopinettes, il pense depuis quelques temps à changer de métier. Il aimerait former les jeunes écrivains publics, leur apprendre à gérer la relation client, à faire respecter leur travail, à se faire payer correctement…

Dans le petit salon, il fait une chaleur caniculaire. À la fin de l'entretien, Thomas sort de ses larges bibliothèques, deux recueils de poèmes qu'il a écrit lui-même et signés de son nom. Ils sont tristes et romantiques.

Tags

Retrouvez **cet article** sur notre site !

https://www.rue89strasbourg.com/ecrivain-public-strasbourg-fraude-theses-universite-140693

